Wallonie

ANNEXE 26

Ville de BOUILLON

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Affichage du 23/11/2026 au 15/12/2026
(Accusé réception des réclamations/observations du 30/11/2026 au 15/12/2026)

Le Collège communal fait savoir que Madame la Fonctionnaire déléguée est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Wim VAN KERKHOVE.

Le terrain concerné est situé Rue des Crêtes, 2 à 6830 FRAHAN et cadastré division 8, section C n°274N, 274R.

Le projet concerne : La Régularisation d'une habitation, la création d'un carport, d'une annexe et d'une terrasse, qui présente les caractéristiques suivantes :
1) demande de dérogation au plan de secteur : bâtiment situé en partie en zone naturelle art.D.IV.6 du CoDt
2) bien situé dans le Site classé exceptionnel au patrimoine immobilier "La Boucle de la Semois à Frahan" art. R.IV.40-1 § 1er, 6 du CoDt
3) demande d'écarts au Guide Régional d'Urbanisme - RGBSR : toiture plate pour le carport, mixité de matériaux de parement de façades (crépi, bardage bois, ardoises)
4) demande d'écarts au Schéma de Développement Communal: bâtiment situé en zone naturelle et dans un périmètre d'intérêt paysager art. D.IV.40 du CoDt.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 alinéa 1er et selon l'art. D.VIII 7 du Code du Développement Territorial.
Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Service urbanisme, Place Ducale 1, 6830 Bouillon : les jours ouvrables sur **rendez-vous** de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ;

L'enquête publique est ouverte le 30 novembre 2026 et clôturée le 15 décembre 2026 inclus

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, Place Ducale 1 à 6830 Bouillon ;
par mail : urbanisme@bouillon.be
remises au service urbanisme

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service urbanisme de Bouillon sur rendez-vous de 8h30 à 12h00 sauf le mercredi ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 décembre 2026 de 11h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville au service urbanisme.

Par le Collège communal, 17/11/2026

La Directrice générale ff,

PIROTTE Nicole

La Bourgmestre,

NEMERY Marie-Julie